



## COMMUNIQUE DE PRESSE

A Laval, le 26 novembre 2020

### **L'Avenir Agricole va cesser de paraître le 18 décembre 2020**

L'Avenir Agricole, hebdomadaire d'information agricole, s'adresse depuis la Libération aux agriculteurs et à leurs partenaires. Le premier numéro est paru le 8 décembre 1944.

Limité à la Mayenne jusqu'en 2005 il est devenu ensuite régional avec une couverture rédactionnelle et une diffusion sur le Maine et Loire, la Loire Atlantique et la Sarthe.

Depuis bientôt 30 ans il est un véritable organe de presse indépendant de toute organisation économique et syndicale. Réalisé par des journalistes professionnels et détenu par une association de lecteurs, il fait exception dans le paysage de la presse agricole départementale et régionale. Cela lui a valu parfois bien des ennuis.

Il a su se remettre en cause, évoluer et se donner périodiquement des "coups de jeune" concrétisés encore tout récemment, en 2020, par la mise en ligne d'un nouveau site internet avec une offre d'abonnements numériques et par le rafraîchissement de sa présentation.

Il a été confronté à un double défi dont les effets sont allés croissant au fil des années :

- La crise qui touche l'ensemble de la presse papier avec le déploiement du numérique gratuit ou quasi gratuit et la baisse des recettes de publicité
- La diminution constante du nombre des agriculteurs, et les profonds changements de leurs habitudes de lecture et des canaux d'information qu'ils utilisent, plus particulièrement ceux des nouvelles générations.

Une gestion avisée lui a permis de faire face jusqu'à présent avec un niveau de qualité reconnu, et sans aucun soutien extérieur.

Mais cela trouve aujourd'hui sa limite à la fois sur le plan économique et sur celui de l'adéquation de sa réponse aux attentes des agriculteurs et de leurs partenaires.

Aussi est-il apparu raisonnable de mettre un terme à la publication de L'Avenir Agricole dans son concept et son format actuels avant d'y être contraint.

Inévitablement, élément le plus difficile de cette décision, elle entraîne la rupture des contrats de travail.

Les abonnés seront remboursés de la part de leurs abonnements correspondant aux journaux qu'ils ne recevront plus.

Une réflexion méritera d'être conduite ensuite avec toutes celles et tous ceux qui voudront la partager, sur les possibilités de proposer un autre média, tout aussi libre et indépendant, intégrant les nouvelles technologies de communication. Enraciné dans les réalités de notre agriculture et des expériences foisonnantes qui la métamorphosent, il aurait pour ligne éditoriale de refléter et d'accueillir les multiples débats qui animent la vie professionnelle, sociale et citoyenne des acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, entre eux et avec l'ensemble de la société.

**Contact :** [presse@aveniragricole.fr](mailto:presse@aveniragricole.fr)